

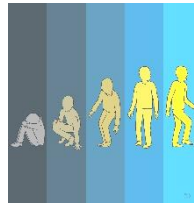
**A tout Laïc engagé en Eglise et dans la société,
Aux responsables et membres des Mouvements d'Eglise,**

Chères amies, chers amis,

En janvier 2018, la Communauté Romande de l'Apostolat des Laïcs (CRAL) fêtera ses 50 ans au service des Mouvements d'Eglise de Suisse romande. Cet anniversaire coïncide avec la révision des statuts de la CRAL. D'autre part, la CRAL est heureuse aussi d'accueillir une dizaine de nouveaux Mouvements.

Pour vivre pleinement ces événements, la CRAL invite tout laïc engagé en Eglise et dans la société, les responsables et les membres des Mouvements d'Eglise, à un week-end de ressourcement et de formation les **27-28 janvier 2018 à l'Hôtellerie franciscaine à Saint Maurice**. Le thème de ces journées est :

**ENGAGEMENT LAÏC :
les nouveaux défis.**



CRAL 50
1968 - 2018

Nous serons accompagnés dans cette réflexion par M. **Fabrice Hadjadj**, philosophe et écrivain, directeur de l'Institut Philanthropos (Fribourg), membre du nouveau Dicastère pour les laïcs, la famille et la vie et par M. **Philippe Becquart**, responsable du Service de formation et accompagnement de l'Eglise catholique dans le canton de Vaud.

Ces journées de formation et de ressourcement sont largement ouvertes à tout laïc qui souhaite vivre un moment d'intériorité ; aux membres de nos mouvements ; aux laïcs engagés dans la pastorale de l'Eglise et à toute personne engagée dans l'Eglise ou dans le monde à titre professionnel ou bénévole. Pour profiter pleinement de la session, nous vous recommandons de vous inscrire pour les deux jours. Si vous ne pouvez pas rester tout le week-end, prenez contact avec le secrétariat de la CRAL.

Le forfait de participation aux frais pour tout le week-end est fixé à CHF 150 (petits déjeuner, repas, boissons non-alcoolisées et 1 nuitée compris) et à CHF 110 pour les deux jours sans nuitée (repas et boissons non alcoolisées compris). La CRAL prendra en charge les autres frais liés à l'organisation du week-end (location salles, conférencier, pauses). **Votre inscription sera effective dès réception du paiement des frais de participation et tient lieu de réservation** (IBAN :CH68 8090 1000 0026 0382 1). Enfin, veuillez nous retourner le bulletin d'inscription ci-joint dûment complété au plus tard le **lundi 8 janvier 2018**.

Dans l'espoir de vous rencontrer en janvier prochain, nous vous transmettons nos fraternelles salutations.

Lorenzo Lanni
Président

Melchior Kanyamibwa
Secrétaire coordinateur

Annexe : Bulletin d'inscription avec les coordonnées bancaires CRAL.